

3CLYPSE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 RUE DE L'ABSINTHE
39250 MIGNOVILLARD
881 811 384 RCS LONS LE SAUNIER**

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION (Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 18 novembre,
A 14 heures,

Monsieur Ephrem BERTHET,

Associé Unique de la Société 3CLYPSE,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

Le KAB AUDIT,

Dont le siège social est situé 1 avenue de l'Europe 01100 OYONNAX,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

L'Associé Unique
Le 18/11/2024

